

FICHE SIGNALÉTIQUE

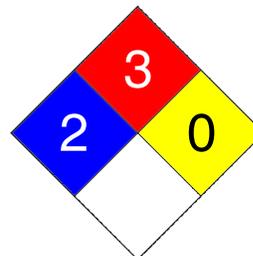
1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière Restor-A-Finish
CAS Mélange
Usage du produit Restaurateur en bois de finition
Fabricant Howard Products Inc.
560 Linne Road
Paso Robles, CA 93446 US
Téléphone: 1-805-227-1000
1-800-424-9300

CHEMTREC

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 2
Inflammabilité	3
Danger physique	0
Protection individuelle	B



2. Identification des risques

Description générale des risques AVERTISSEMENT
Liquide inflammable - peut diffuser des vapeurs formant des mélanges inflammables à ou au-dessus du point d'ignition.
Irritant pour les yeux et la peau.
Contient le matériel qui peut causer le cancer.
Contient potentielles les tératogènes.

Effets potentiels sur la santé à court terme

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, inhalation, ingestion.

Yeux Peut causer une irritation.

Peau Peut causer une irritation.

Inhalation Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Organes cibles Yeux. Peau. Système respiratoire.

Effets chroniques L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Signes et symptômes Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Acétate d'isobutyle	110-19-0	5 - 10
Propan-2-ol	67-63-0	5 - 10
Acétone	67-64-1	3 - 7
Butanone	78-93-3	3 - 7
Isobutyrate d'isobutyle	97-85-8	3 - 7
Toluène	108-88-3	1 - 5
Xylène	1330-20-7	1 - 5
Éthylbenzène	100-41-4	0.1 - 1

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent être différés.
Conseils généraux	Conservé à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Les vapeurs peuvent atteindre une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les contenants peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Poudre chimique. Mousse. Dioxyde de carbone.
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Méthodes de contention	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans le secteur bien-aéré, loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Acétate d'isobutyle	ACGIH-TLV MPT: 150 ppm OSHA-PEL MPT: 150 ppm
Acétone	ACGIH-TLV MPT: 500 ppm LECT: 750 ppm OSHA-PEL MPT: 1000 ppm
Butanone	ACGIH-TLV MPT: 200 ppm LECT: 300 ppm OSHA-PEL MPT: 200 ppm
Éthylbenzène	ACGIH-TLV MPT: 100 ppm LECT: 125 ppm OSHA-PEL MPT: 100 ppm
Isobutyrate d'isobutyle	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Propan-2-ol	ACGIH-TLV MPT: 200 ppm LECT: 400 ppm OSHA-PEL MPT: 400 ppm
Toluène	ACGIH-TLV MPT: 20 ppm Peau: 50 ppm OSHA-PEL MPT: 200 ppm Ceiling: 300 ppm
Xylène	ACGIH-TLV MPT: 100 ppm LECT: 150 ppm OSHA-PEL MPT: 100 ppm

Mesures d'ingénierie

Ventilation générale adéquate.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage

Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection de la peau et du corps	Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Considérations sur l'hygiène générale	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide
Couleur	Clair à l'obscurité
Forme	Liquide.
Odeur	Caractéristique Aromatic.
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	Pas disponible
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	> 93.33 °C (> 200 °F)
Point d'éclair	3.88 °C (39 °F) TVC
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	< 1 (AcBu = 1)
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	51.2 mmHg @20°C
Densité gazeuse	> 1
Densité	0.87
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Aucune
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Eviter les températures élevées. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Acides. Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Acétate d'isobutyle	8000 ppm rat
Acétone	Pas disponible
Butanone	2000 mg/l/4h rat
Éthylbenzène	17.2 mg/l/4h rat
Isobutyrate d'isobutyle	6124 mg/l/4h rat
Propan-2-ol	16970 mg/l/4h rat
Toluène	12.5 mg/l/4h rat
Xylène	5000 mg/l/4h rat

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Acétate d'isobutyle	13400 mg/kg rat; 4763 mg/kg lapin
Acétone	5800 mg/kg rat; 5340 mg/kg lapin; 3000 mg/kg souris; 2857 mg/kg humain
Butanone	2600 mg/kg rat; 3000 mg/kg souris
Éthylbenzène	3500 mg/kg rat
Isobutyrate d'isobutyle	12800 mg/kg rat
Propan-2-ol	4396 mg/kg rat
Toluène	636 mg/kg rat
Xylène	4300 mg/kg rat

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Peut causer une irritation.
Peau	Peut causer une irritation.
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Sensibilisation Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets chroniques Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

ACGIH - Threshold Limit Values - Carcinogens

Acétone	67-64-1	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
Éthylbenzène	100-41-4	A3 - Substance cancérigène confirmée par rapport aux animaux au effet inconnu para rapport aux hommes.
Propan-2-ol	67-63-0	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
Toluène	108-88-3	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
Xylène	1330-20-7	A4 - Non classifié comme carcinogène humain

IARC - Groupe 2B (Probablement cancérigène aux humains)

Éthylbenzène	100-41-4	Monograph 77 [2000]
--------------	----------	---------------------

IARC - Groupe 3 (Inclassables)

Propan-2-ol	67-63-0	Monograph 71 [1999]; Supplement 7 [1987]; Monograph 15 [1977]
Toluène	108-88-3	Monograph 71 [1999]; Monograph 47 [1989]
Xylène	1330-20-7	Monograph 71 [1999]; Monograph 47 [1989]

U.S. - California - Proposition 65 - Carcinogens List

Éthylbenzène	100-41-4	carcinogène, date initiale 6/11/04
--------------	----------	------------------------------------

Mutagénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Tératogénicité Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Le toluène (benzène, méthyle-) présente un risque de toxicité pour le fœtus (poids fœtal réduit), des effets sur le comportement (effets sur l'apprentissage et la mémoire) et perte de l'audition (dans les mâles). Ces effets sont observés chez la progéniture de la souris exposée à l'inhalation de toluène à 1200 ou 1800 ppm. Ces effets sont observés en l'absence de toxicité maternelle.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

Écotoxicité - Données de Microtox

Acétone	67-64-1	15 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 14500 mg/L
Butanone	78-93-3	5 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 3426 mg/L; 30 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 3403 mg/L
Éthylbenzène	100-41-4	30 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 9.68 mg/L; 24 Hr EC50 Nitrosomonas: 96 mg/L
Propan-2-ol	67-63-0	5 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 35390 mg/L
Toluène	108-88-3	30 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 19.7 mg/L
Xylène	1330-20-7	24 hr EC50 Photobacterium phosphoreum: 0.0084 mg/L

Écotoxicité - Données de puce de l'eau

Acétate d'isobutyle	110-19-0	24 Hr EC50 Daphnia magna: 168 mg/L
Acétone	67-64-1	48 Hr EC50 water flea: 0.0039 mg/L; 48 Hr EC50 water flea: 12700 mg/L [Static]; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 12600 mg/L
Butanone	78-93-3	48 Hr EC50 water flea: 520 mg/L; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 5091 mg/L
Éthylbenzène	100-41-4	48 Hr EC50 Daphnia magna: 1.8-2.4 mg/L
Propan-2-ol	67-63-0	48 Hr EC50 Daphnia magna: 13299 mg/L
Toluène	108-88-3	48 Hr EC50 water flea: 11.3 mg/L; 48 Hr EC50 water flea: 310 mg/L; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 11.3 mg/L
Xylène	1330-20-7	48 Hr EC50 water flea: 3.82 mg/L; 48 Hr LC50 Gammarus lacustris: 0.6 mg/L

Écotoxicité - Données d'eau douce d'algues

Éthylbenzène	100-41-4	72 Hr EC50 Selenastrum capricornutum: 4.6 mg/L; 96 Hr EC50 Selenastrum capricornutum: >438 mg/L
Propan-2-ol	67-63-0	96 Hr EC50 Scenedesmus subspicatus: >1000 mg/L; 72 Hr EC50 Scenedesmus subspicatus: >1000 mg/L
Toluène	108-88-3	96 Hr EC50 Selenastrum capricornutum: >433 mg/L

Écotoxicité - Données D'eau douce D'Espèce De Poissons

Acétate d'isobutyle	110-19-0	48 Hr LC50 Leuciscus idus melanotus: 101 mg/L [static]; 48 Hr LC50 Leuciscus idus melanotus:101-123 mg/L [flow-through]
Acétone	67-64-1	96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 4.74-6.33 ml/L; 96 Hr LC50 Pimephales promelas:6210-8120 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus:8300 mg/L
Butanone	78-93-3	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 3130-3320 mg/L [flow-through]
Éthylbenzène	100-41-4	96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 11.0-18.0 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss:4.2 mg/L [semi-static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas:7.55-11 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus:32 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas:9.1-15.6 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Poecilia reticulata:9.6 mg/L [static]
Propan-2-ol	67-63-0	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 9640 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas:11130 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus:>1400000 µg/L
Toluène	108-88-3	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 15.22-19.05 mg/L [flow-through] (1 day old); 96 Hr LC50 Pimephales promelas:12.6 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss:5.89-7.81 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss:14.1-17.16 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss:5.8 mg/L [semi-static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus:11.0-15.0 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oryzias latipes:54 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Poecilia reticulata:28.2 mg/L [semi-static]; 96 Hr LC50 Poecilia reticulata:50.87-70.
Xylène	1330-20-7	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 13.4 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss:2.661-4.093 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss:13.5-17.3 mg/L; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus:13.1-16.5 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus:19 mg/L; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus:7.711-9.591 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas:23.53-29.97 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Cyprinus carpio:780 mg/L [semi-static]; 96 Hr LC50 Cyprinus carpio:>780 mg/L; 96 Hr LC50 Poecilia reticulata:30.26-40.

Effets sur l'environnement	Pas disponible
Toxicité aquatique	Pas disponible
Persistance et dégradabilité	Pas disponible
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible
Coefficient de partage	Pas disponible
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible
Autres effets adverses	Pas disponible

13. Élimination des résidus

Codes de déchets	Pas disponible
Instructions relatives à l'élimination des résidus	Consulter les règlements fédéraux, état/provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate	Matière relative à la peinture
Classe de danger	3
Numéro UN	UN1263
Groupe d'emballage	III
Renseignements supplémentaires:	
Dispositions particulières	B1, B52, IB3, T2, TP1
Exceptions liées au conditionnement	150
Numéro du guide des mesures d'urgence	128



Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) contenant au plus 20 pour cent (masse) de nitrocellulose, si la teneur en azote de la nitrocellulose ne dépasse pas 12,6 pour cent (masse)
Classe de danger	3
Numéro UN	UN1263
Groupe d'emballage	III
Renseignements supplémentaires:	
Dispositions particulières	59,83



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Acétate d'isobutyle	110-19-0	1 %
Acétone	67-64-1	1 %
Butanone	78-93-3	1 %
Éthylbenzène	100-41-4	0.1 %
Propan-2-ol	67-63-0	1 %
Toluène	108-88-3	1 %

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.).

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Acétate d'isobutyle	110-19-0	5000 lb final RQ (listed under Butyl acetate); 2270 kg final RQ (listed under Butyl acetate)
Acétone	67-64-1	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ
Butanone	78-93-3	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ
Éthylbenzène	100-41-4	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ
Toluène	108-88-3	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ
Xylène	1330-20-7	100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ

U.S. - CERCLA/SARA - Section 313 - Emission Reporting

Éthylbenzène	100-41-4	0.1 % de minimis concentration
Propan-2-ol	67-63-0	Concentration de 1,0 % de minimis (seulement si construit par le processus acide fort, aucun avis de fournisseur)
Toluène	108-88-3	1.0 % de minimis concentration
Xylène	1330-20-7	1.0 % de minimis concentration

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Hazardous Substances

Acétate d'isobutyle	110-19-0	Présent
Éthylbenzène	100-41-4	Présent
Toluène	108-88-3	Présent
Xylène	1330-20-7	Présent

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Priority Pollutants

Éthylbenzène	100-41-4	Présent
Toluène	108-88-3	Présent

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Toxic Pollutants

Éthylbenzène	100-41-4	Présent
Toluène	108-88-3	Présent

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Éthylbenzène: 1000.0000
 Butanone: 5000.0000
 Toluène: 1000.0000
 Acétone: 5000.0000
 Acétate d'isobutyle: 5000.0000
 Xylène: 100.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger Risque immédiat - Oui
 Risque différé - Oui
 Risque d'incendie - Oui
 Danger lié à la Pression - Non
 Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse Non

Section 311 produit chimique dangereux Oui

Clean Air Act (CAA) Pas disponible

Clean Water Act (CWA) Pas disponible

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie B - Division 2: Liquide inflammable, Catégorie D-Division 2A, 2B

L'étiquetage SIMDUT



Régulations des états

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des cancers et des malformations congénitales et affecter l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Acétate d'isobutyle	110-19-0	Présent (listed under Butyl acetate, all isomers)
Acétone	67-64-1	Présent
Butanone	78-93-3	Présent
Éthylbenzène	100-41-4	Présent
Propan-2-ol	67-63-0	Présent
Toluène	108-88-3	Présent
Xylène	1330-20-7	Présent

U.S. - California - Proposition 65 - Carcinogens List

Éthylbenzène	100-41-4	carcinogène, date initiale 6/11/04
--------------	----------	------------------------------------

U.S. - California - Proposition 65 - Developmental Toxicity

Toluène	108-88-3	toxicité développementale, date initiale 1/1/91
---------	----------	---

U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants

Butanone	78-93-3	Présent
Éthylbenzène	100-41-4	Présent
Toluène	108-88-3	Présent
Xylène	1330-20-7	Présent

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Acétate d'isobutyle	110-19-0	5000 lb final RQ (listed under Butyl acetate); 2270 kg final RQ (listed under Butyl acetate)
Acétone	67-64-1	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ
Butanone	78-93-3	5000 lb RQ (s'applique aux émissions non autorisées basées sur la masse totale émise dans ou sur tous les médias au cours de n'importe quelle période de 24\$ heures consécutives); 1000 lb RQ (s'applique aux émissions non autorisées basées sur la masse totale émise dans l'atmosphère)
Éthylbenzène	100-41-4	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ
Toluène	108-88-3	100 lb RQ (unauthorized emissions based on total mass emitted into the atmosphere - see regulatory text for applicable parishes. The combined emission of highly reactive volatile organic compounds (acetaldehyde, butenes, ethylene, propylene, toluene, xylene, and/or isoprene) shall be totaled to determine if a RQ has been exceeded)
Xylène	1330-20-7	100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ (the combined emission of highly reactive volatile organic compounds (acetaldehyde, butenes, ethylene, propylene, toluene, xylene, and/or isoprene) shall be totaled to determine if a RQ has been exceeded)

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Acétate d'isobutyle	110-19-0	Présent
Acétone	67-64-1	Présent
Butanone	78-93-3	Présent
Éthylbenzène	100-41-4	Présent
Propan-2-ol	67-63-0	Présent
Toluène	108-88-3	Présent
Xylène	1330-20-7	Présent

U.S. - Michigan - Critical Materials List

Toluène	108-88-3	100 lb Seuil annuel d'utilisation
Xylène	1330-20-7	100 lb Seuil annuel d'utilisation (tous les isomères)

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Acétate d'isobutyle	110-19-0	Présent
Acétone	67-64-1	Présent
Butanone	78-93-3	Présent
Éthylbenzène	100-41-4	Présent
Propan-2-ol	67-63-0	Présent
Toluène	108-88-3	Peau
Xylène	1330-20-7	Présent (inclut tous les isomères)

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Acétate d'isobutyle	110-19-0	sn 1041
Acétone	67-64-1	sn 0006
Butanone	78-93-3	sn 1258
Éthylbenzène	100-41-4	sn 0851
Isobutyrate d'isobutyle	97-85-8	sn 1047
Propan-2-ol	67-63-0	sn 1076
Toluène	108-88-3	sn 1866
Xylène	1330-20-7	sn 2014

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Acétate d'isobutyle	110-19-0	5000 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)
Acétone	67-64-1	5000 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)
Butanone	78-93-3	5000 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)
Éthylbenzène	100-41-4	1000 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)
Toluène	108-88-3	1000 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)
Xylène	1330-20-7	1000 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)

U.S. - North Carolina - Control of Toxic Air Pollutants

Butanone	78-93-3	3.7 mg/m3 (toxiques chroniques) ; 88.5 mg/m3 (irritants aigus)
----------	---------	--

Toluène	108-88-3	4.7 mg/m3 (toxiques chroniques); 56 mg/m3 (irritants aigus)
Xylène	1330-20-7	2.7 mg/m3 (toxiques chroniques); 65 mg/m3 (irritants aigus)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Acétate d'isobutyle	110-19-0	Risque pour l'environnement
Acétone	67-64-1	Risque pour l'environnement
Butanone	78-93-3	Risque pour l'environnement
Éthylbenzène	100-41-4	Risque pour l'environnement
Propan-2-ol	67-63-0	Risque pour l'environnement
Toluène	108-88-3	Risque pour l'environnement
Xylène	1330-20-7	Risque pour l'environnement

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Acétate d'isobutyle	110-19-0	Toxique; Inflammable
Acétone	67-64-1	Toxique; Inflammable
Butanone	78-93-3	Toxique; Inflammable
Éthylbenzène	100-41-4	Toxique; Inflammable
Propan-2-ol	67-63-0	Toxique; Inflammable
Toluène	108-88-3	Toxic (skin); Flammable (skin)
Xylène	1330-20-7	Toxic (skin); Flammable (skin)

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

23-Sept-2009

Date en vigueur

15-Sept-2009

Date d'expiration

15-Sept-2012

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.